

Avis d'appel public à la concurrence

PHASE CANDIDATURE

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet

Le Nay - Técou

BP 80133

81604 GAILLAC Cedex

Téléphone : 05.63.83.61.61

Adresse internet : <http://www.gaillac-graulhet.fr>

E-Mail : accueil@gaillac-graulhet.fr

Statut : Etablissement public local à caractère administratif

Activité(s) principale(s) : Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un marché.

Objet du marché :

Mission de maîtrise d'œuvre pour l'extension et le réaménagement de la crèche "Arc-en-ciel" à Rabastens

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s)

Type de marché de services : Services courants hors services sociaux, spécifiques et juridiques

Prestations intellectuelles – Mission de maîtrise d'œuvre

Lieu principal d'exécution :

Crèche « Arc-en-ciel » à Rabastens

Code NUTS : FRJ27

CPV global à la consultation

CPV principal : 71310000-4 Services de conseil en matière d'ingénierie et de construction

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.

Dévolution en marché unique.

Variantes :

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Retenue de garantie : Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Avance : L'avance obligatoire est possible. A minima, son montant est égal à 5 % du montant du marché.

Une garantie à première demande pour le versement de l'avance est exigée.

Conditions relatives au marché :

Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Budget communautaire. Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : pas de forme imposée. Unité monétaire utilisée : euro. Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue Française ainsi que les documents de présentations associés.

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Présentation de candidature :

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont :

Capacité économique et financière :

- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

Prestations réservées

Architecte, bureau d'études ayant déjà réalisé des extensions et réaménagements de crèche.

Procédure : MAPA restreint

Les critères de sélection des candidatures sont pondérés comme suit :

1. Qualification et qualité du dossier remis par le candidat pondéré à **50 points** :
 - Note (de 5 pages maxi) Qualité de composition de l'équipe (compétences) et niveau de capacité technique de l'équipe (qualifications) / **30 points**
 - Note méthodologique (de 2 pages maxi) Approche en matière de développement durable et de techniques innovantes / **20 points**
2. Références architecturales pondéré à **50 points** :
 - Document sous format Power Point
 - Références architecturales en cours ou réalisées
 - Maximum 3 références par intervenant de projets réalisés sur des projets similaires dans le domaine de l'aménagement et construction de structures d'accueil Petite Enfance

Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner à la phase offre :

Nombre minimal envisagé : 3

Nombre maximal : 3

Visite sur site

Visite sur site obligatoire pour les candidats retenus pour la phase offre

Détails sur la visite : La visite sera réalisée par les candidats admis à la phase offre (3 maximum). Les modalités de la visite (date, horaire, etc...) seront communiquées dans le courrier d'information qui leur sera transmis à l'issue de la phase candidature et les informant de la retenue de leur candidature pour la phase offre.

Critères d'attribution (Phase offre)

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

1. Critère Prix des prestations pondéré à 40 sur 100 points.

2. Critère Valeur technique pondéré à 60 sur 100 points.

2.1. Sous-critère Mémoire technique n°1 pondéré à 30 sur 60 points.

Mémoire technique (de maxi 8 pages R/V) décrivant l'analyse du contexte de la mission ainsi que la méthodologie proposée pour l'exécution des prestations.

2.2. Sous-critère Mémoire technique n°2 pondéré à 20 sur 60 points.

Mémoire technique (de maxi 8 pages R/V) décrivant les modalités relationnelles proposées par le prestataire, en ce qui concerne les différentes entités du projet, à savoir le maître d'ouvrage, les entreprises de travaux et le maître d'œuvre, entre autres.

2.3. Sous-critère Mémoire technique n°3 pondéré à 10 sur 60 points.

Planning et mémoire technique (de maxi 4 pages R/V) comprenant un planning prévisionnel détaillé, une note technique précisant les modalités d'optimisation du délai global d'exécution.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : **23-10-PAPI**

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/04/2023

Date limite de réception des candidatures : **02/05/2023 à 12:00**

Date prévue pour l'envoi aux candidats sélectionnés de l'invitation à présenter une offre : 26/05/2023

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Conditions de remise des offres :

La transmission des offres se fait obligatoirement par **voie électronique** via le profil d'acheteur :

<http://www.marches-securises.fr>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- **Pour les renseignements d'ordre administratif et technique :**

Via la consultation sur le profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

- **Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Toulouse 68 rue Raymond IV BP 7007 31068 Toulouse CEDEX 07 (France) -
Téléphone : 05.62.73.57.57 - Télécopieur : 05.62.73.57.40 - greffe.ta-toulouse@juradm.fr